

5.1.4. GUIDE DE LECTURE DU TABLEAU DES MESURES CLEFS

% de ME de l'UH visées par la mesure

 < 10%	 de 30 à 60%
 de 10 à 30%	 > 60%

Code OSMOSE de la mesure PDM	État d'avancement des SAGE sur l'UH	Code de l'UH
-------------------------------------	--	---------------------

BN.1-1 SÉE CÔTIERS GRANVILLAIS 5

SAGE «SÉE CÔTIERS GRANVILLAIS» en élaboration

Nom de l'UH **UNITÉ HYDROGRAPHIQUE SÉE CÔTIERS GRANVILLAIS** **BN.1-1**

MESURE	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU	4				
ASS1201	Assainissement - Mesures complémentaires	4				
ASS13	Nouveau système d'assainissement ou amélioration du système d'assainissement	15				
Réduction des pollutions des industries						
IND1101	industries et artisanat - Mesures complémentaires	7				
Réduction des pollutions agricoles						
AGR02	Limitation des transferts de fertilisants	33				
AGR0202	Limitation des transferts de fertilisants au-delà de la Directive ni-trates	4				
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants	11				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	4				
AGR0603	Elaboration d'un programme d'action Erosion	4				
Protection et restauration des milieux						
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	4				
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique	22				
MIA0901	Réaliser profil de vulnérabilité d'une zone de baignade, zone conchylicole, zone de pêche	4				
Gestion de la ressource en eau						
RES09	Protection eau potable	4				

Libellé de la mesure PDM

Contribution de la mesure à un enjeu spécifique

SO Mesures relatives à la protection des eaux souterraines

C Mesures relatives à la protection des captages

μ Mesures relatives à la prévention microbiologique en amont des zones protégées littoral

E Mesures relatives à la limitation des ruissellements et de l'érosion des sols cultivés

5.1.5.

GUIDE DE LECTURE DES CARTES DES PRINCIPALES MESURES-CLEFS

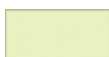
MESURES TERRITORIALISÉES DU PDM

Pour réduire les pressions liées à la pollution ponctuelle



■ STEU ■ Pluvial ■ Réseau ■ Industrie

Pour réduire les pressions liées à la pollution diffuse



issue de l'agriculture



issue de l'assainissement non collectif

Pour protéger et restaurer les cours d'eau



des altérations liées à l'hydromorphologie



des altérations liées à la continuité écologique

Pour protéger les captages prioritaires



des « eaux souterraines »



des « eaux de surface »

Pour réduire les pressions liées au prélèvement en eau



limites départementales



villes principales